



Kit stages lycées professionnels

Modalités des Stages pour les Lycéens en Secondes Professionnelles

Les stages en lycées professionnels ne sont pas de simples stages d'observation, mais des **périodes de formation en milieu professionnel**. Ils doivent donc être alignés avec la formation suivie par le jeune et l'activité de l'entreprise.

Durée des Stages

- **CAP** : 6 à 7 semaines de stage par an pendant 2 ans, soit 12 à 14 semaines de stages au total sur le cursus.
- **Bac Professionnel** : 4 à 8 semaines de stage par an sur 3 ans, soit 16 à 20 semaines de stages au total sur le cursus.

Encadrement

- **Tuteur** : Un tuteur volontaire dans l'entreprise est recommandé pour chaque stagiaire afin d'assurer un accompagnement de qualité.

Indemnisation

- **1ère année de CAP et en 2ème année de Bac Pro** : 50 euros par semaine.
- **2ème année de CAP et en 1ère de Bac Pro** : 75 euros par semaine.
- **Élèves en Terminale de Bac Pro**: 100 euros par semaine.

Quels Stagiaires de Lycée Pro Intégrer dans Mon Entreprise ?

Objectif : Offrir des opportunités de stage en ciblant des stagiaires en adéquation avec votre activité tout en contribuant au développement de votre bassin d'emploi local.

Transmettre vos Offres aux Lycées Professionnels Pertinents

- Partagez vos offres de stage avec les lycées professionnels dont les formations sont en lien avec votre activité.
- Priorisez les lycées situés dans le bassin d'emploi de votre entreprise.
- Communiquez avec les Responsables du Bureau des Entreprises dans chaque lycée pour assurer une bonne diffusion.